

## **Compte rendu du Conseil Municipal Réunion du 15 avril 2015 à 18h**

Convocation en date du 7 avril 2015

L'an deux mil quinze, le quinze avril, le Conseil Municipal de Lignerolles s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry PENTHIER

**Présents :** Mmes COSTA Chantale, JOUANDANE Juliette, MICHEL Josiane, VAUZELLE Martine, MARAIS Michelle, REGERAT Sophie (à partir de 18h30)  
Ms VIALTAIX François, AUTIN Francis, TINDILLERE Alain, LESICKI André, SIMONNET Jacques, PENTHIER Thierry,

**Absents :** Sophie REGERAT jusqu'à 18h30  
**Pouvoirs :** MARAIS Eric pour MARAIS Michelle  
HORMIERE pierre pour COLAZZO Ginette

**Secrétaire de séance :** COSTA Chantale  
**Assistait :** MAILLARY Marie, Secrétaire de Mairie

### **2015-04-17 Vote du Budget Principal 2015**

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal une proposition de budget pour l'année 2015. Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 474 452 € et les recettes et dépenses d'investissement s'équilibrent à 217 031 €. La part dégagée de la section de fonctionnement et alimentant l'investissement est de 96 916 € et correspond à la totalité de l'excédent dégagé en fonctionnement de 2014.

Concernant les agents de la commune, il précise qu'il les rencontrera jeudi 16 avril. Il indique que l'enveloppe IAT bénéficiera d'un coefficient multiplicateur de 4 (enveloppe globale de 8684 €) et qu'il souhaite que le travail fourni soit rétribué à sa juste valeur. L'IAT sera fixée individuellement suivant les responsabilités de l'agent, son temps de travail, son ancienneté et la qualité du service rendu.

Il précise également que l'agent PRIOT Bruno a demandé sa mutation pour un poste au Conseil Général. Le poste sera donc vacant à compter du 07 juillet 2015 et à pourvoir. Le poste attaché aux maternelles, à l'accueil périscolaire et aux TAP des primaires en CUI prend fin le 2 septembre 2015. L'ensemble du conseil municipal devra donc réfléchir à la suite à donner pour la continuité de ce service.

Arrivé de Sophie REGERAT à 18h30.

Jacques SIMONNET remercie Madame la Secrétaire de Mairie pour l'envoi des documents comptables en amont des conseils municipaux ce qui permet une étude à tête reposée. Il souligne, en complément des explications comptables, que les banques dans le cadre des renégociations de prêts (dont les taux sont actuellement très intéressants) font des propositions avec des frais trop élevés ce qui rend la renégociation inintéressante.

Il attire également l'attention des membres du Conseil Municipal sur 3 points :

- Les frais de personnels et charges assimilées représentent 45% des charges de fonctionnement. Il ne souhaite pas que ces charges soient plus importantes.
- Les recettes liées aux impôts locaux représentent seulement 40% des recettes totales de fonctionnement.
- Le report de l'excédent de fonctionnement de 2014 représente 20% du budget 2015. Il souligne une bonne gestion rigoureuse.

*Après en avoir délibéré,  
les membres du conseil par :*

*voix pour : 15*

*voix contre :*

*abstention :*

- Adoptent le budget principal et les modalités énoncées pour 2015 (en annexe) dont les grandes lignes sont :

#### **FONCTIONNEMENT**

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
011 : Charges générales	113 480	002 : Excédent de fonc. Ex. 2014	96 916
012 : Charge de personnel	168 126	70 : Produits des services	26 440

014 Atténuation de prod. (FPIC)	2 552	73 : Impôts et taxes	213 920
65 : Charges gestion courante	76 816	74 : Dotations et participations	128 306
66 : Charges financières	10 600	75 : Produits gestion courante	5000
67 : Charges exceptionnelles	1 000	013 : Remb. salaires	650
68 : Amortiss. PLU	1 962	77 : produits exceptionnels	3 220
022 : Dépenses imprévues	3 000		
023 : Virement section d'investiss	96 916		
<b>TOTAL :</b>	<b>474 452</b>	<b>TOTAL</b>	<b>474 452</b>

#### INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
16 : Emprunts et dettes	19 600	021 : Virement section fonction.	96 916
001 : Déficit 2014	53 221		
<i>Restes à réaliser 2014 :</i>		c/ 2802 amortiss PLU	1 804
<i>Voirie</i>	<i>13 250</i>	c/ 28031 amortiss PLU	158
<i>Bâtiments communaux</i>	<i>8 300</i>	1068 : Réserve pour RàR	25 921
<b><i>Sous Total</i></b>	<b><i>94 371</i></b>	FACTVA	10 800
		Fonds 1 (2015) CG	6 239
		Recettes RàR	48 850
<b>Programmes 2015</b>		Programme kit stadium :	
Kit stadium	55 000	Réserve parlementaire Député	5 000
Voirie	20 000	Conseil Général	13 594
Bâtiments communaux	10 000	DETR	7 749
Révision PLU	10 000	FEADER	0
CCAB2 tranche 1	25 660		
Voiture communale	2 000		
<b>TOTAL</b>	<b>217 031</b>	<b>TOTAL</b>	<b>217 031</b>

#### 2015-04-18 Modification de la délibération 2015-04-11 Tableau des effectifs

Suite à une erreur de saisie il a été indiqué que le poste en charge de la restauration scolaire « adjoint des services techniques 2<sup>ème</sup> classe » était à 22h30 hebdomadaires. Il est en réalité à 25h hebdomadaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014.

De ce fait, le tableau des effectifs est rectifié comme suit :

GRADE	Heures/hebdo	Titulaire	Stagiaire	Situation
Adjoint des ST 2 <sup>ème</sup> classe	10h	X		1 agent
Adjoint d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	21h	X		1 agent
Adjoint des ST 2 <sup>ème</sup> classe	25h	X		1 agent
Adjoint des ST 2 <sup>ème</sup> classe	17h30	X		1 agent
Adjoint des ST 2 <sup>ème</sup> classe	35h	X		1 agent
Adjoint Administratif Principal 2 <sup>ème</sup> classe faisant fonction de Secrétaire de Mairie	35h	X		1 agent
Adjoint administratif de 2 <sup>ème</sup> classe	19h puis 24h au 01/02	X		1 agent

*Après en avoir délibéré,  
les membres du conseil par :*

*voix pour : 15*

*voix contre :*

*abstention :*

- *Adopte le tableau des effectifs rectifié*

## **Informations**

- Le parterre à l'entrée du Bourg est en cours d'amélioration. Le conseil municipal remercie les bénévoles de la commune qui s'affairent à rendre l'entrée de la commune plus accueillante. Les autres points fleuris de la commune n'en seront pas pour autant oubliés. Les habitants des villages sont invités à faire des propositions pour améliorer leur cadre de vie.
- A la suite du concert à l'Église de la commune de la chorale de Quinssaines vendredi 17 avril à 20h30, il sera servi un petit apéritif à la Maison des Loisirs.
- Les travaux pour le remplacement du parquet du CACS commenceront semaine 17.
- Journée citoyenne du samedi 25 avril : les inscriptions sont en cours.
- Office du Tourisme : suite au conseil d'administration, les informations relatives aux activités diverses organisées sur la commune seront promues par l'office du Tourisme de Montluçon (ex : exposition artistique des 12 et 13 septembre, brocante du 20 septembre ...)
- Conservatoire des sites Naturels de l'Allier : suite à l'assemblée générale, Mme JOUANDANE Juliette a été nommée membre du comité du CSN en sa qualité d'élue de la commune de Lignerolles. Elle succède ainsi à Mme Nicole GAGNEPAIN.
- Centre Social de Saint Martinien : la dernière AG a permis d'annoncer un équilibre retrouvé des comptes du Centre Social.

*Fin de la séance : 19h*